



Développement économique de l'industrie alimentaire en Wallonie

Rapport économique annuel 2020



Contenu

Executive summary
Chiffre d'affaires
Investissements
Commerce extérieur
Emploi
Employeurs
Valeur ajoutée
Compétitivité

Chiffres-clés



CHIFFRE D'AFFAIRES

8,3 milliard d'€
- 3,1 %



INVESTISSEMENTS

398 millions d'€
- 18,5 %



EMPLOIS

23.710
0,6 %



EQUIVALENTS TEMPS PLEIN

17.068
- 13 %



PRODUCTION

- 6,7 %



EXPORTATIONS

4,4 milliard d'€
- 6,5 %



IMPORTATIONS

3,2 milliard d'€
- 11,5 %



BALANCE COMMERCIALE

1,2 milliard d'€
10,9 %

Executive summary

Chiffre d'affaires

L'industrie alimentaire est le plus grand secteur industriel de Wallonie (20,8 % du chiffre d'affaires total)

Le chiffre d'affaires sur le marché belge en légère progression de 1,1 %

Les achats transfrontaliers d'aliments et boissons chutent de 30 %

Investissements

L'industrie alimentaire réalise plus d'un quart des investissements industriels

Les investissements ont chuté de près d'un cinquième

Le reste de l'industrie manufacturière préserve le niveau de ses investissements

Commerce extérieur

Balance commerciale positive de plus d'1 milliard €

62 % des exportations vers les pays voisins (FR, NL, DE, LU)

Exportations vers le Luxembourg augmentent de 12 %. Elles devancent celles vers le Royaume-Uni

Emploi

Taux de croissance annuel de l'emploi de 3 % ces 5 dernières années

Le volume de travail en ETP a diminué de 13 %

L'industrie alimentaire est le plus gros employeur industriel en Wallonie (près d'1 emploi sur 5)

Executive summary

Employeurs

97 % des employeurs comptent moins de 100 travailleurs

31 % des employeurs de l'industrie alimentaire belge se trouvent en Wallonie

Valeur ajoutée

13,3 % de la valeur ajoutée de l'industrie provient de l'industrie alimentaire

La valeur ajoutée de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté en moyenne de 2,2 % par an depuis 2015

Le reste de l'industrie fait mieux sur les 5 dernières années (+3,8 % par an)

Compétitivité

Une heure de travail coûte 1/5e de plus en Belgique que dans les pays voisins

En 5 ans, les décisions politiques ont augmenté la facture d'électricité des entreprises alimentaires de 32 %

L'industrie alimentaire wallonne contribue pour 1,8 milliard € aux finances publiques

Offres d'emploi

Les profils techniques sont les plus demandés

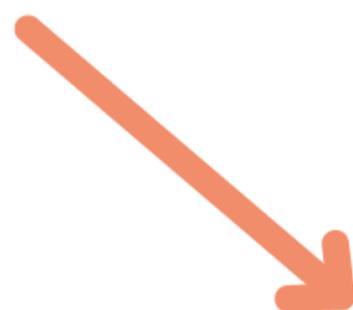
Près de la moitié des offres d'emploi dans l'industrie alimentaire concernent des métiers en pénurie

Chiffre d'affaires

A son niveau d'il y a 4 ans



€ 8,3
milliards



-3,1%
en 2020

Points à retenir

L'industrie alimentaire est le plus grand secteur industriel de Wallonie (20,8 % du chiffre d'affaires total)

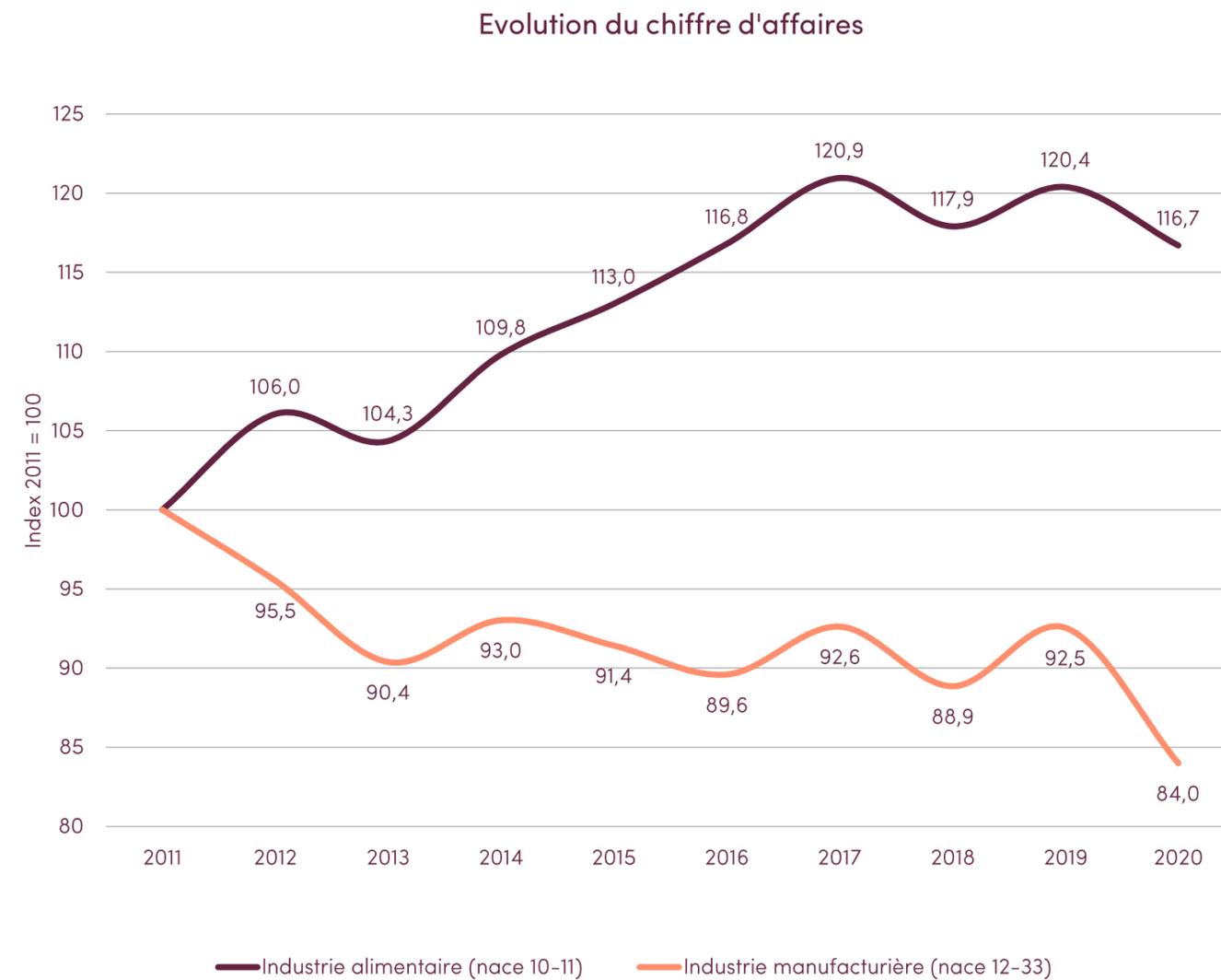
Le chiffre d'affaires sur le marché belge en légère progression de 1,1 %

Les achats transfrontaliers d'aliments et boissons chutent de 30 %

Chiffre d'affaires en baisse

La crise du coronavirus, et les mesures sanitaires qui ont été prises, ont impacté négativement l'industrie alimentaire wallonne. Ainsi, son chiffre d'affaires a diminué de 3,1 % en 2020, pour atteindre 8,27 milliards d'euros, soit son niveau de 2016.

Par rapport au reste de l'industrie manufacturière, l'industrie alimentaire parvient cependant à limiter « la casse ». En tant que secteur essentiel, elle n'a pas été obligée d'arrêter temporairement ses activités, comme beaucoup d'autres secteurs manufacturiers lors du premier confinement de mars 2020.

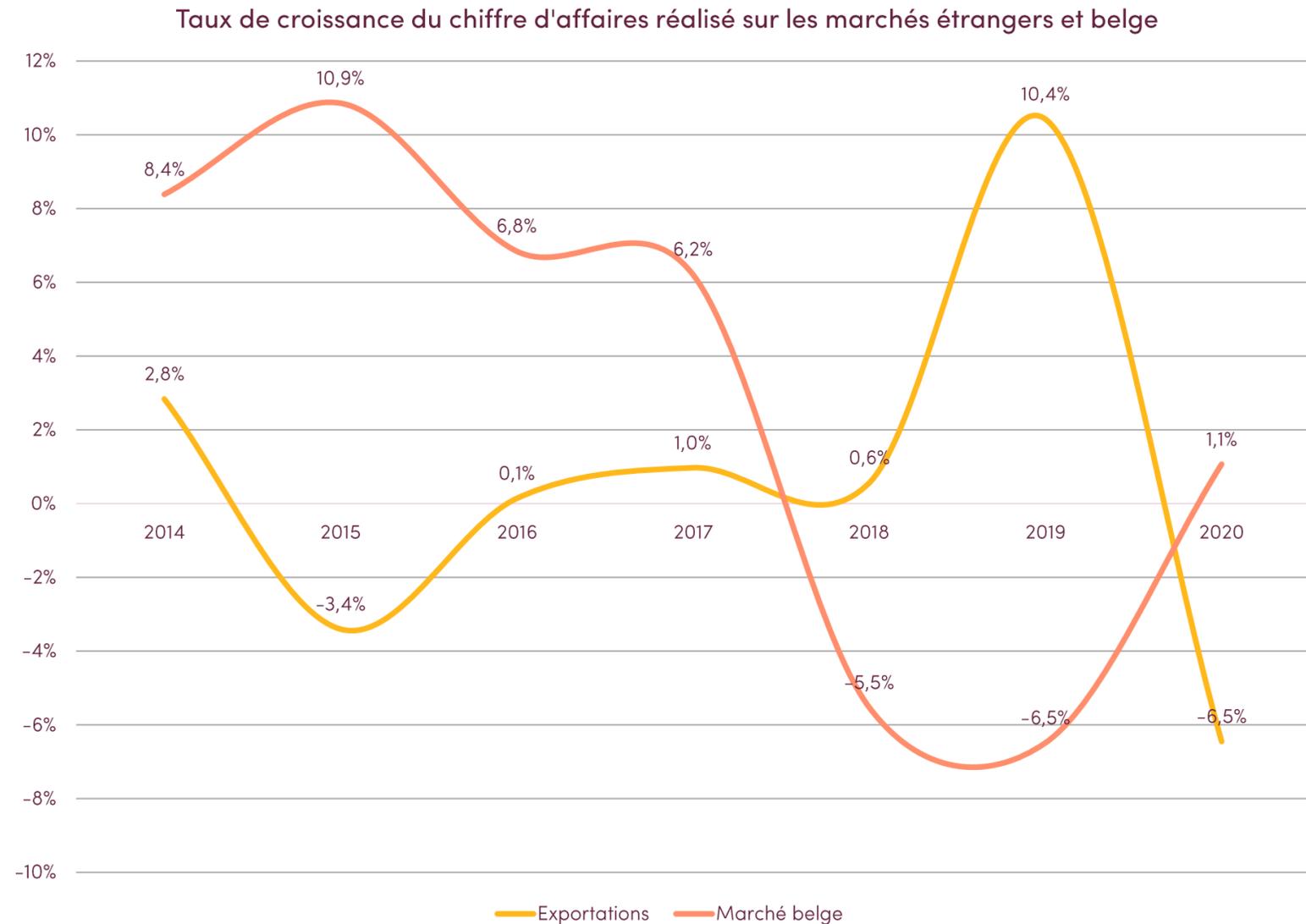


Source : Statbel

Le marché belge en légère croissance

Sur la période récente, on constate que le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie alimentaire wallonne sur le marché belge a connu une belle progression jusqu'en 2017, avec des taux de croissance annuel au-delà des 6 %. Par contre, en 2018 et 2019, le marché belge se présente en net recul. La crise du coronavirus a inversé cette tendance.

En termes de part dans le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne, le marché belge était passé de 44,4 % en 2014 à 50,7 % en 2017. En 2019, cette part repasse sous la barre des 50 % pour s'établir à 45,0 %. Ce chiffre remonte de 2 points de pourcent en 2020, sous l'impulsion conjuguée d'une mauvaise performance des exportations et d'un marché belge en légère croissance.



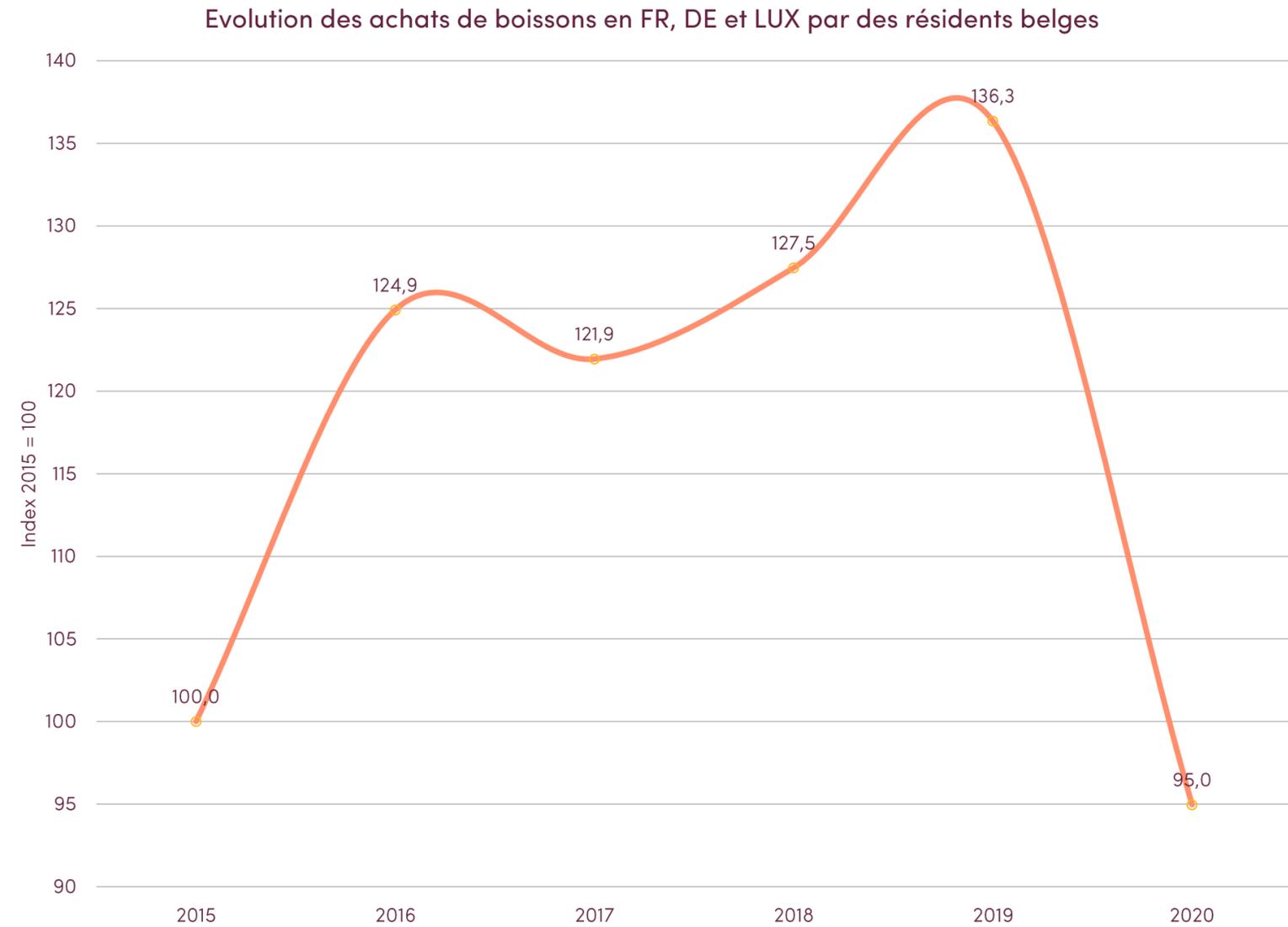
Source : Statbel, BNB, calculs propres

Achats transfrontaliers en chute libre

Une bonne nouvelle: les achats transfrontaliers d'aliments et de boissons ont chuté de près de 30 % en 2020. Ceci s'explique bien entendu par le fait que les frontières ont été fermées lors du premier confinement de mars-avril et que les voyages non essentiels ont été interdits lors du dernier trimestre.

Les achats transfrontaliers de boissons (alcoolisées ou non) faits par des résidents belges en France, en Allemagne et au Luxembourg représentent néanmoins toujours près d'1/5ième du chiffre d'affaires réalisé par l'industrie des boissons wallonne sur le marché belge.

Bien souvent en cause, le prix moins élevé que le consommateur belge paiera de l'autre côté de la frontière. Ce différentiel de prix provient d'une part, de coûts de production plus élevés en Belgique (coûts salariaux, coûts de l'énergie) et d'autre part, de la lasagne de taxes à laquelle les produits belges sont soumis. Chaque couche supplémentaire, ou chaque augmentation de l'une d'entre elles, fait fuir une partie des achats vers les pays voisins. Ainsi, l'augmentation des accises sur les alcools en novembre 2015 et l'introduction d'une taxe soda en 2016 (relevée encore en 2018) ont entraîné une hausse des achats transfrontaliers.



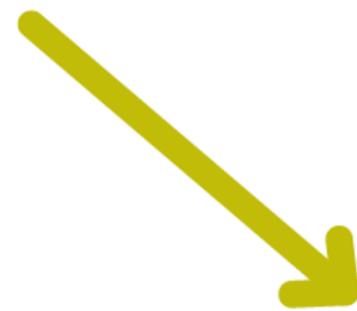
Source : GfK

Investissements

En pause ?



€ 400
millions



-18,5 %
en 2020

Points à retenir

L'industrie alimentaire réalise plus d'un quart des investissements industriels

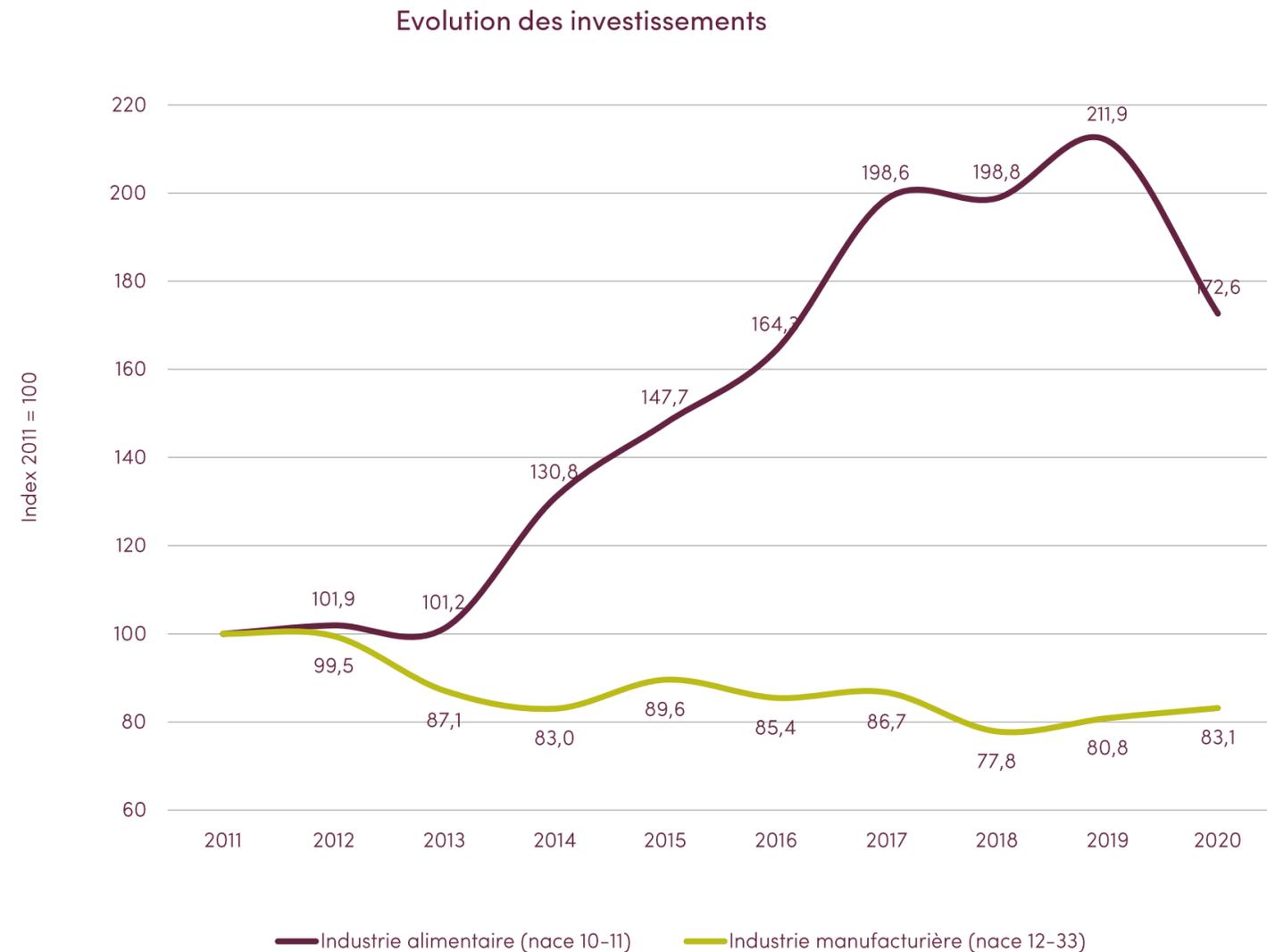
Les investissements ont chuté de près d'un cinquième

Le reste de l'industrie manufacturière préserve le niveau de ses investissements

Les investissements chutent

Avec la crise du coronavirus, certains investissements ont été reportés, voir même annulés. Ainsi, l'industrie alimentaire wallonne a investi un montant de 398 millions d'euros, soit une chute de 18,5 % par rapport à l'année précédente. Ceci dit, 2019 avait été une année record.

Avec 26 % du total des investissements industriels réalisés en 2020, l'industrie alimentaire confirme sa place parmi les secteurs qui investissent le plus. Les chiffres disponibles ne permettent pas d'être sûr à 100 % qu'il s'agit du plus grand investisseur industriel, mais avec une part de un quart de l'investissement industriel en Wallonie en 2020 ainsi que l'évolution positive de ces dernières années, alors que le reste de l'industrie stagne plutôt, suggère que c'est bien le cas.

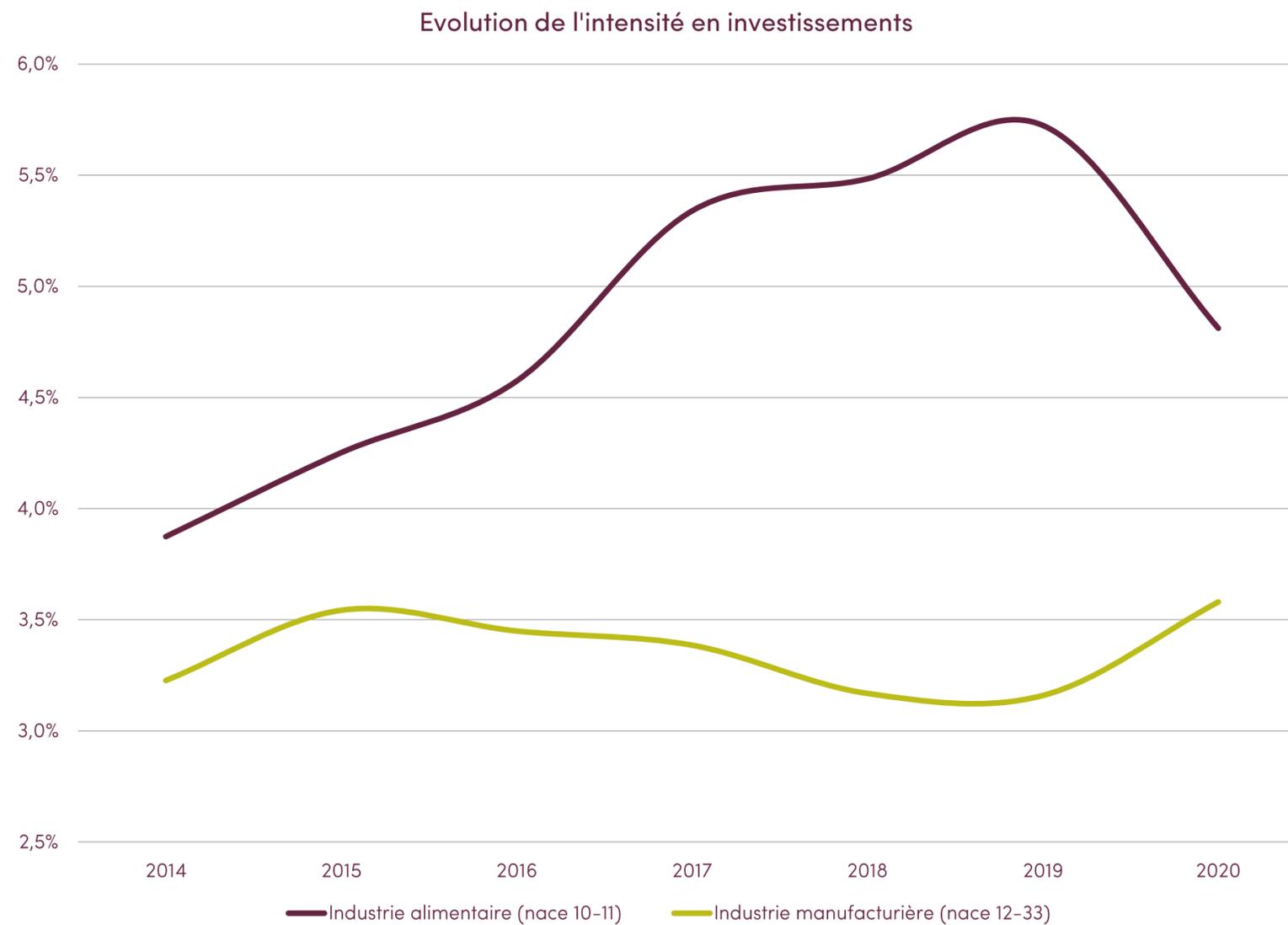


Source : Statbel

Intensité d'investissement grandissante

Etant donné la baisse des investissements nettement plus conséquente que celle du chiffre d'affaires, l'intensité en investissements (qui mesure le rapport entre investissements et chiffre d'affaires) diminue en 2020 (-0,9 point de pourcent). Elle augmente par contre dans le reste de l'industrie manufacturière.

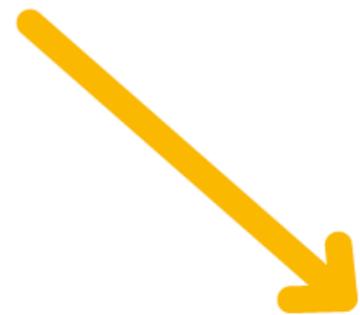
Cela met en terme à la hausse continue observée ces dernières années. Ainsi, entre 2014 et 2019, l'intensité avait augmenté de plus de 50 %, passant de 3,9 % en 2014 à 5,7 % en 2019. Dans le même temps, ce coefficient se situait en moyenne à 3,3 % dans le reste de l'industrie manufacturière.



Source : Statbel, calculs propres

Commerce extérieur

Le moteur se grippe



€ 4,4
milliards
d'exportations

-6,5 %
en 2020
(+10,4 % en 2019)

Points à retenir

Balance commerciale positive de plus d'1 milliard € (+11 % par rapport à 2019)

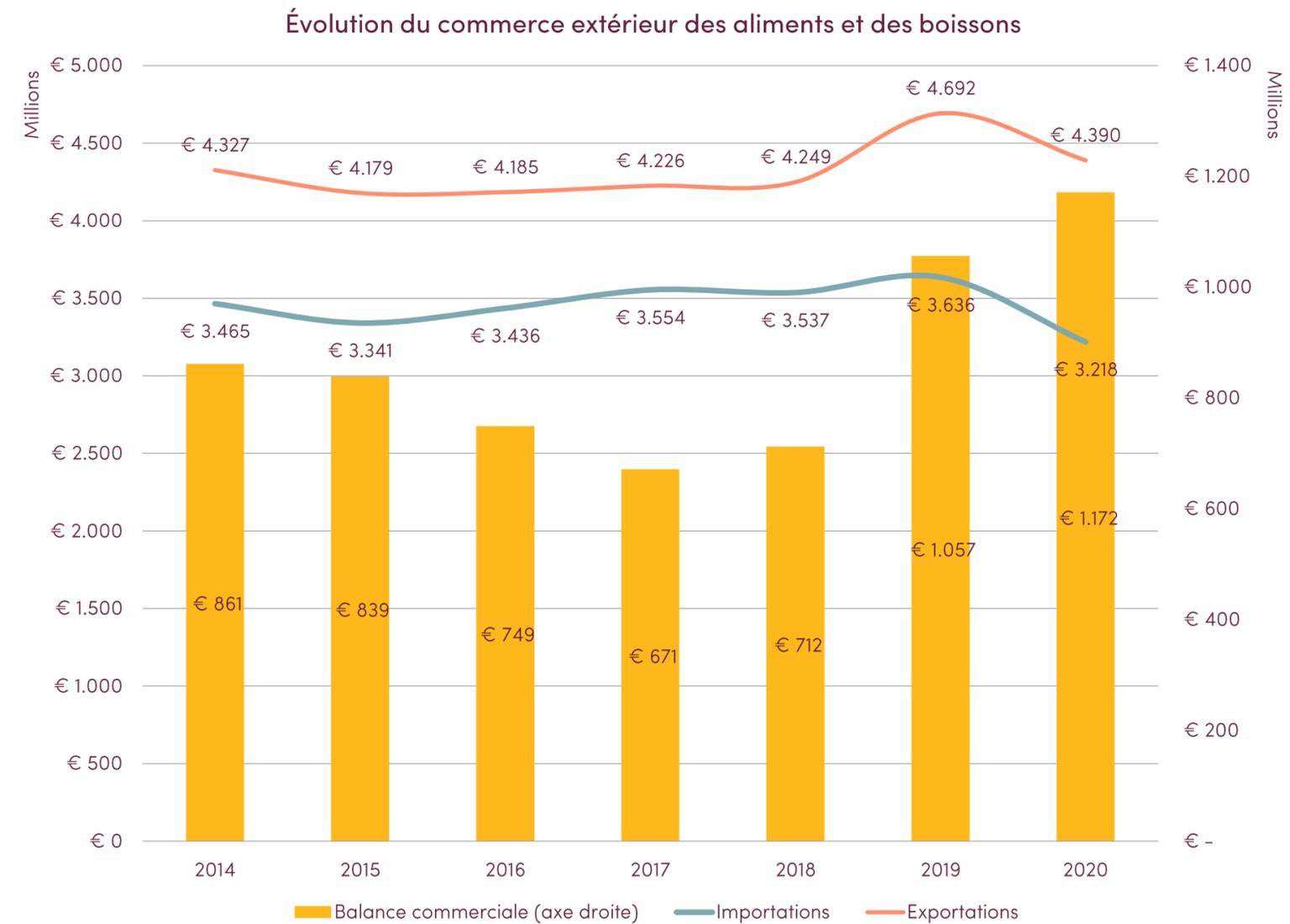
62 % des exportations vers les pays voisins (FR, NL, DE, LU)

Exportations vers le Luxembourg augmentent de 12 %. Elles devancent celles vers le Royaume-Uni

Les exportations reculent

L'exportation wallonne de l'alimentation et des boissons s'élevait à 4,39 milliards d'euros en 2020. L'importation de ces produits représentait une valeur de 3,22 milliards d'euros, créant ainsi un excédent de balance commerciale d'à nouveau plus d'1 milliard d'euros pour l'alimentation et les boissons.

En 2020, les revenus issus de l'exportation de l'alimentation et des boissons ont nettement diminué par rapport à l'année précédente (-6,5 %), Il s'agit là d'un sérieux revers par rapport à la hausse spectaculaire de 2019 (+10,4 %) mais les exportations en valeur restent néanmoins supérieures à celles de 2108. Les importations ayant plus fortement diminué encore (-11,5 %), la balance commerciale connaît une croissance de son excédent (+10,9 %).



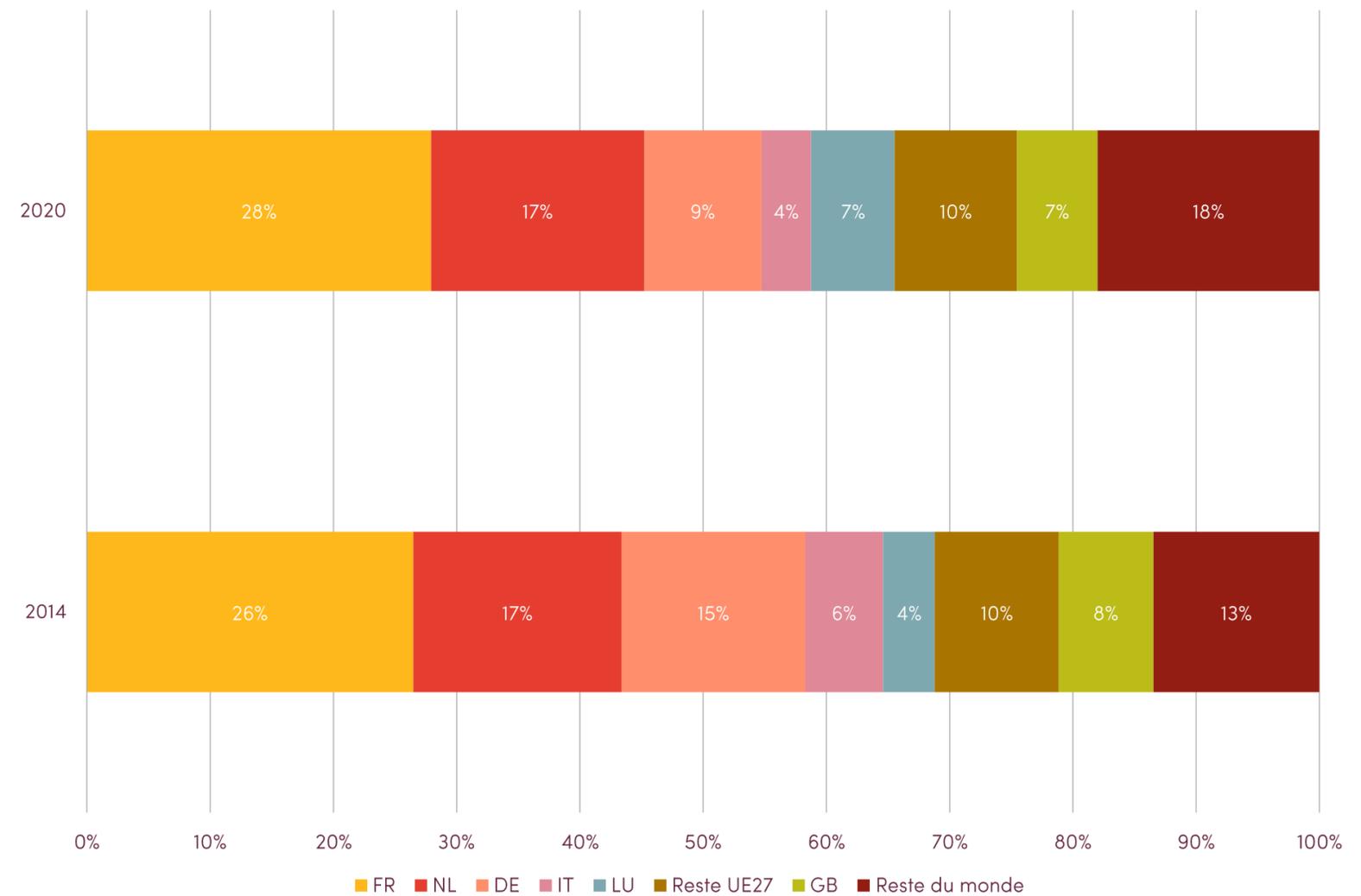
Exportations surtout européennes

L'exportation de l'industrie alimentaire wallonne reste principalement axée sur l'Union européenne (75 % du total). Le centre de gravité se situe au niveau de nos pays voisins directs, où 62 % de nos exportations totales sont acheminées, ainsi que le Royaume-Uni et l'Italie.

L'exportation vers l'Italie, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas a diminué en 2020 de respectivement 14,0 %, 13,8 %, 7,6 %, 6,8 % et 3,7 % tandis que seule l'exportation vers le Luxembourg a enregistré une hausse conséquente de 12,4%.

En comparaison à 2014, la part des exportations dans l'UE-27 a diminué de 3,4 points de pourcentage au profit de l'exportation lointaine (hors UE-27 et Royaume-Uni).

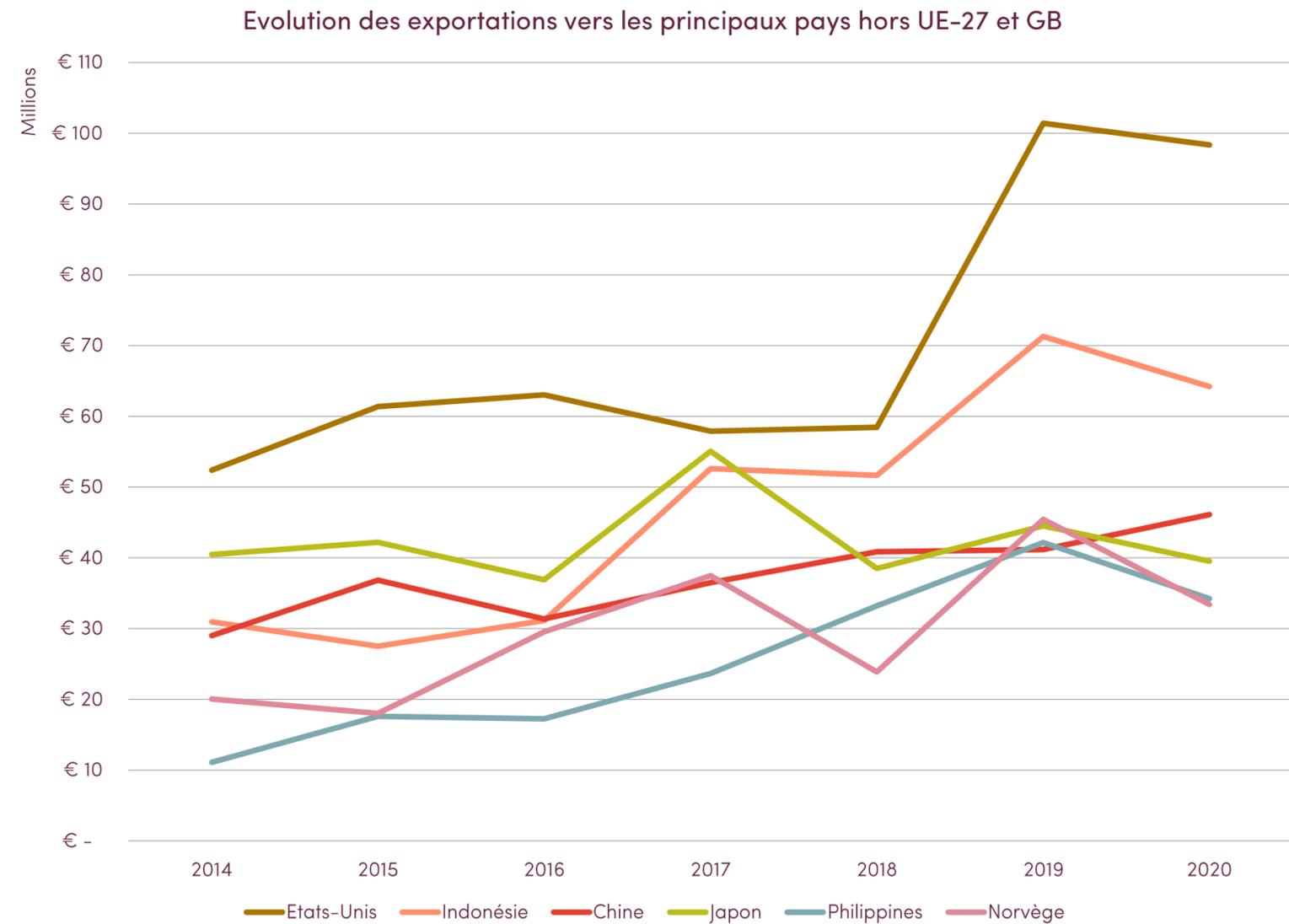
Répartition géographique des exportations alimentaire wallonnes (2014 vs 2019)



Source : BNB

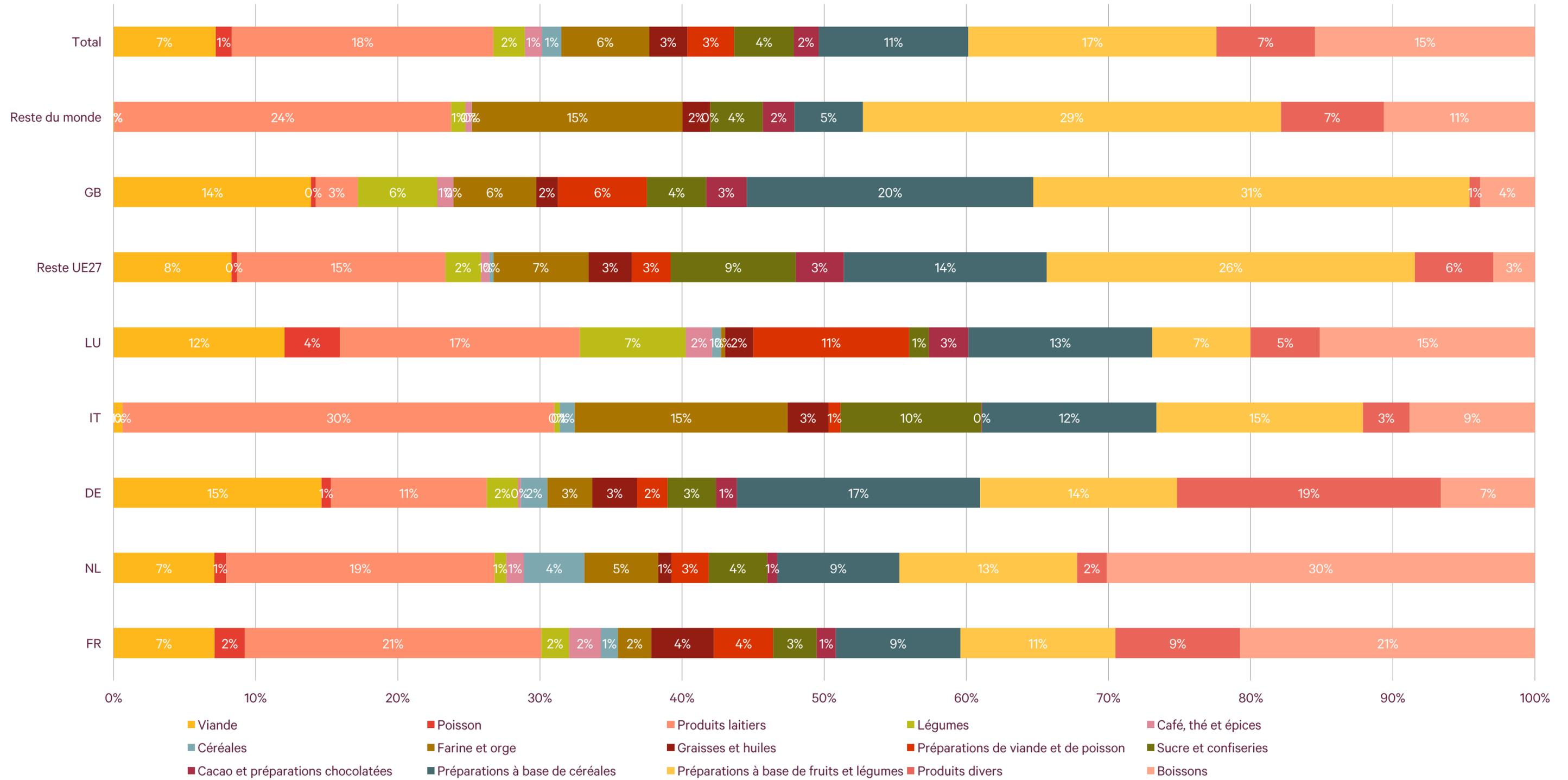
Exportations lointaines perdent des plumes

L'exportation lointaine (hors UE-27 et GB) a affiché une diminution relativement moins forte (-4,1 %) que celle vers l'UE-27 et le Royaume-Uni (-7% pour les deux), après avoir enregistré une hausse spectaculaire en 2019 de 24 %. Parmi les pays vers lesquels les entreprises wallonnes exportent le plus, on compte les Etats-Unis (-3,0 %), où les exportations de boissons (principalement des bières ont fortement reculé (-22%). L'exportation vers l'Indonésie, pour deux tiers des produits laitiers, a reculé de 9,9 %. Le trio de tête des pays « lointains » est maintenant complété par la Chine qui connaît une croissance ininterrompue depuis 2016 (+12,0 % en 2020).



Source : BNB

Répartition des exportations par groupe de produits et par marché d'exportation Wallonie (2020)



Source : BNB

Emploi

Le pourvoyeur industriel d'emplois



23.710

emplois directs



+0,6 %

jobs

Points à retenir

Taux de croissance annuel de l'emploi de 3 % ces 5 dernières années

Le volume de travail en ETP a diminué de 13 % (chômage temporaire)

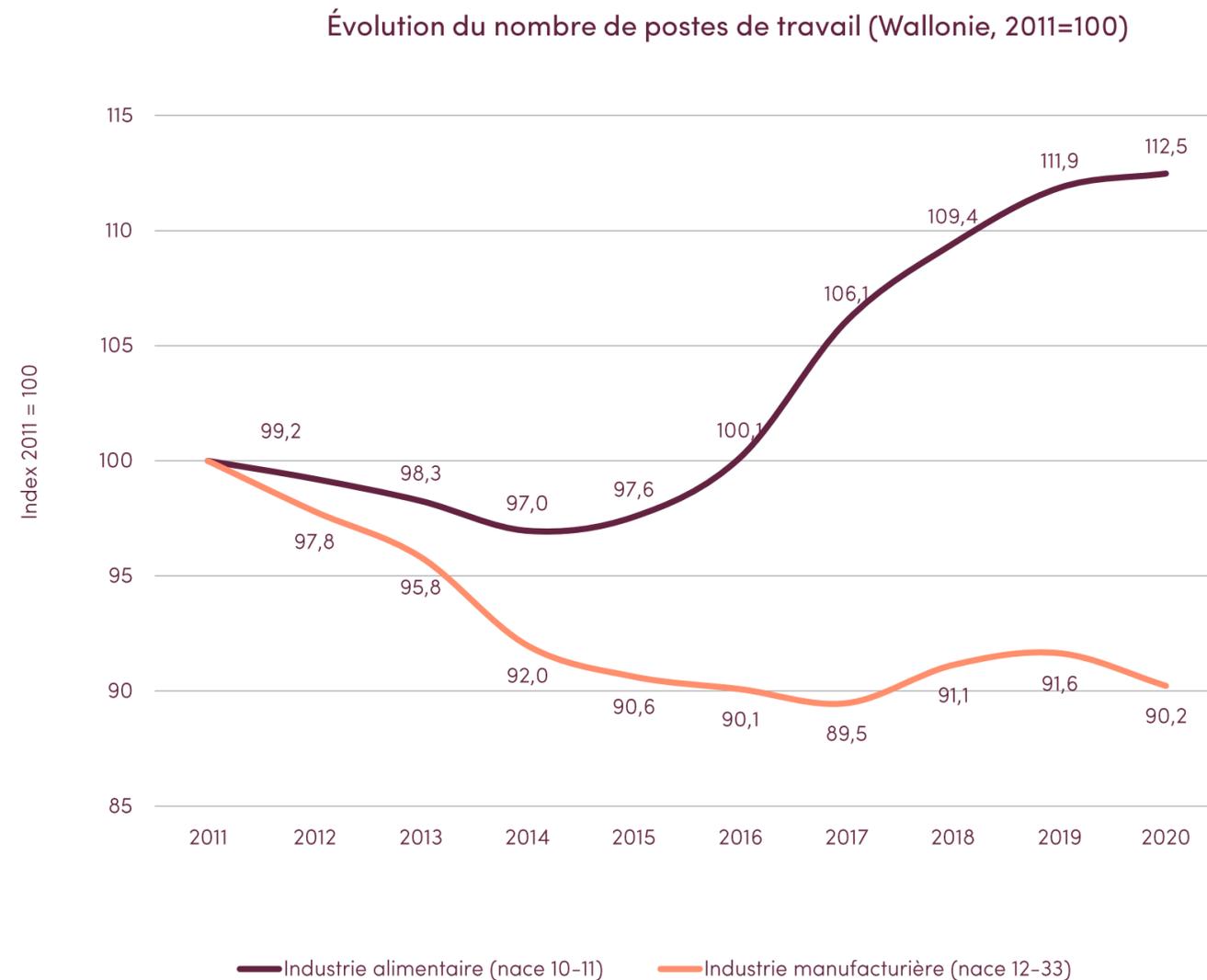
L'industrie alimentaire est le plus gros employeur industriel en Wallonie (près d'1 emploi sur 5)

L'emploi progresse légèrement

En 2020, il y avait 23 710 emplois dans le secteur. Par rapport à 2019 cela représente une légère augmentation de 0,6 %. Ceci peut paraître étonnant à première vue étant donné la crise du coronavirus et son impact négatif sur l'activité économique.

Le reste de l'industrie manufacturière a connu une diminution en nombre d'emplois (-1 500 postes de travail, soit 1,5 % de moins).

En raison de l'évolution divergente, la part de l'industrie alimentaire dans l'emploi industriel augmente encore en conséquence. De 16,1 % il y a dix ans (en 2011), elle est passée à 19,3 % en 2020.

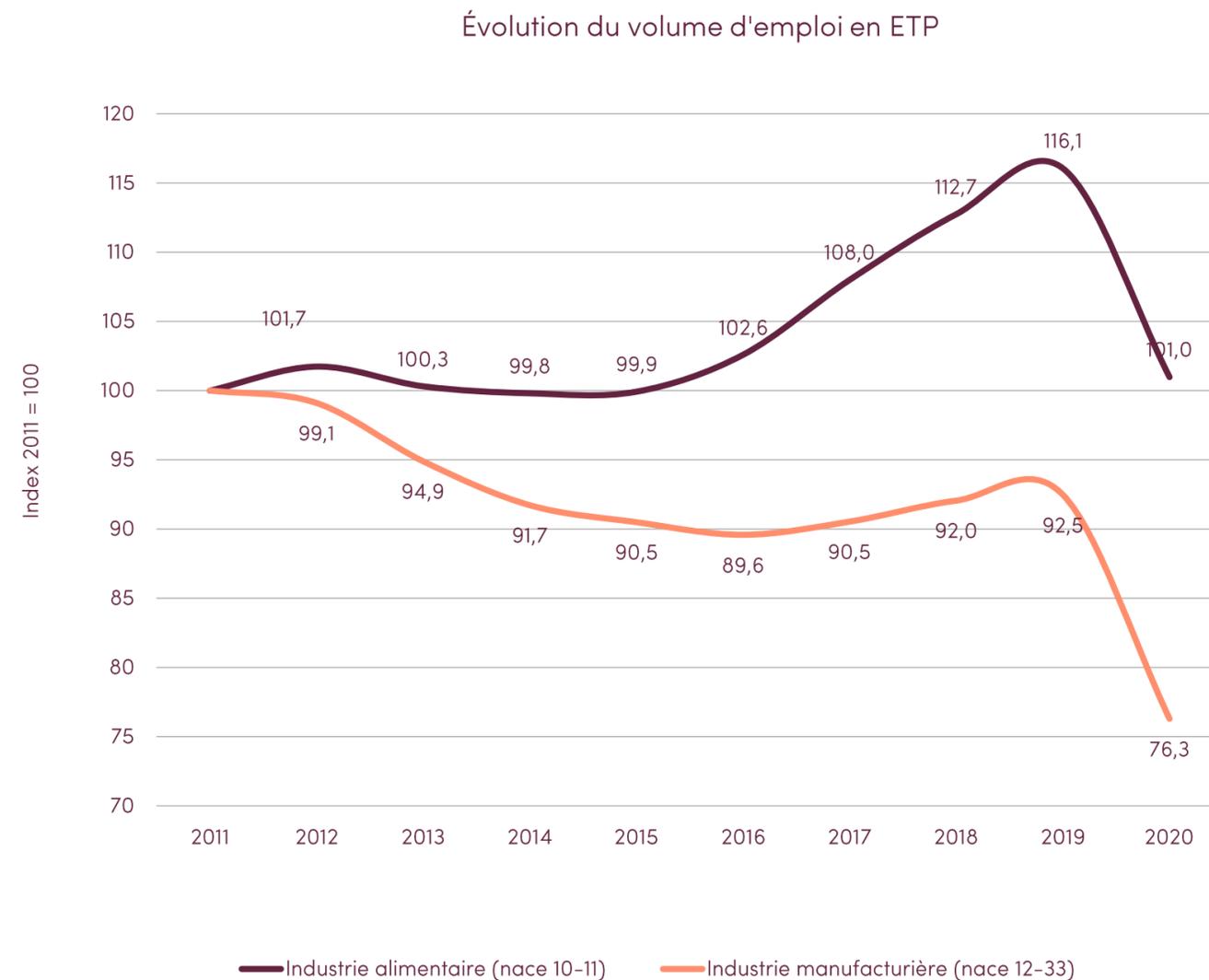


Source: ONSS décentralisées, 2ième trimestre (estimation pour 2020)

Recours au chômage temporaire

Selon l'ONSS, "la fermeture totale ou partielle de beaucoup d'entreprises s'exprime principalement de deux manières sur le marché du travail : le chômage temporaire et la cessation ou le non-renouvellement de contrats temporaires. Ces deux phénomènes sont visibles dans les chiffres mais de manière différente. En cas de chômage temporaire, le lien entre le travailleur et l'employeur est maintenu mais aucune prestation de travail n'est fournie ou uniquement des prestations partielles sont effectuées. Il en résulte une baisse directe du volume de travail en équivalents temps plein. La cessation ou le non-renouvellement de contrats temporaires conduit à une diminution immédiate du nombre de postes de travail. Etant donné que ces emplois sont souvent des emplois supplémentaires, la baisse du nombre de travailleurs occupés est moins prononcée."

L'industrie alimentaire, fortement impactée par la fermeture totale ou partielle de nombreux débouchés (horeca, foodservice, export), a eu fortement recours au chômage temporaire pour force majeure, principalement au 2^{ème} trimestre. Par contre, le nombre d'emplois temporaires étant sans doute relativement faible, cela n'a pas eu d'impact sur le nombre de postes de travail.



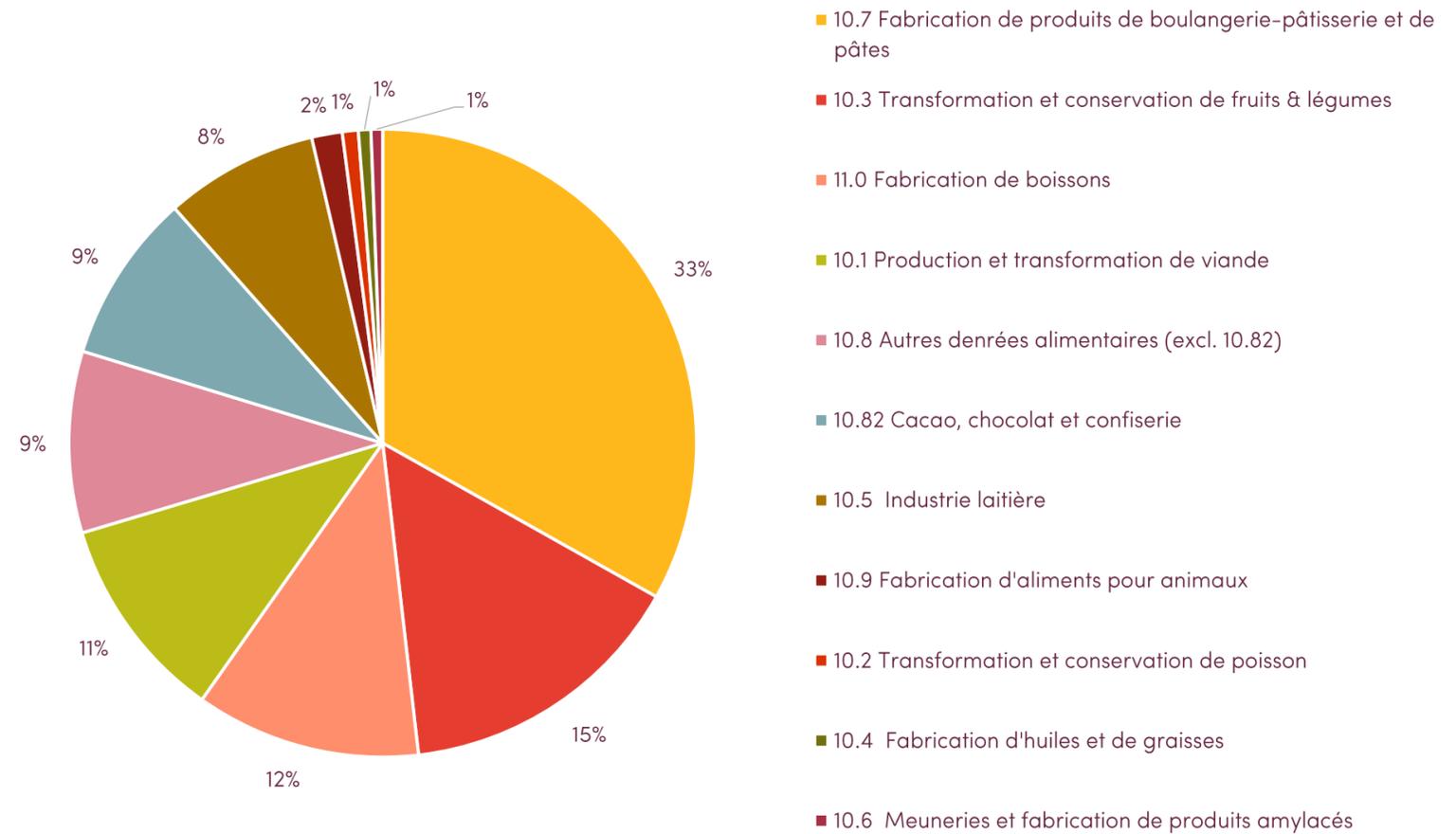
Source: ONSS décentralisées, 2^{ème} trimestre (estimation pour 2020)

Répartition sectorielle

Les trois plus grands secteurs en termes d'emplois sont, par ordre d'importance: la boulangerie-pâtisserie, la transformation et conservation de fruits et légumes, et les boissons. A eux trois, ils représentent environ 60 % de l'emploi dans l'industrie alimentaire en Wallonie.

Les secteurs ayant connu la plus forte augmentation de l'emploi en 2019 sont le secteur de la Transformation et conservation de fruits & légumes (+8,6 %), les autres denrées alimentaires (+5,4 %) et la fabrications de boissons (+3,7 %).

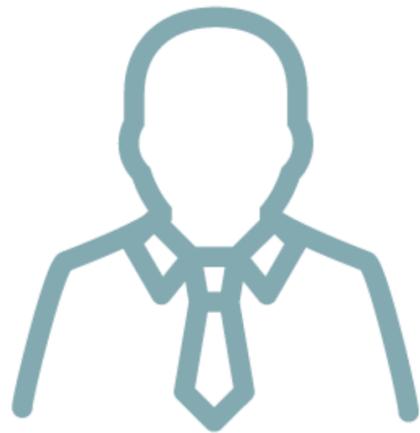
Répartition du nombre de postes de travail par secteur en 2019



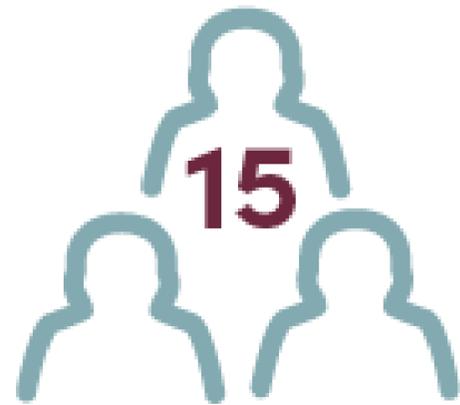
Source: ONSS décentralisées

Employeurs

Un véritable secteur PME



1.562
employeurs



travailleurs
par employeur

Points à retenir

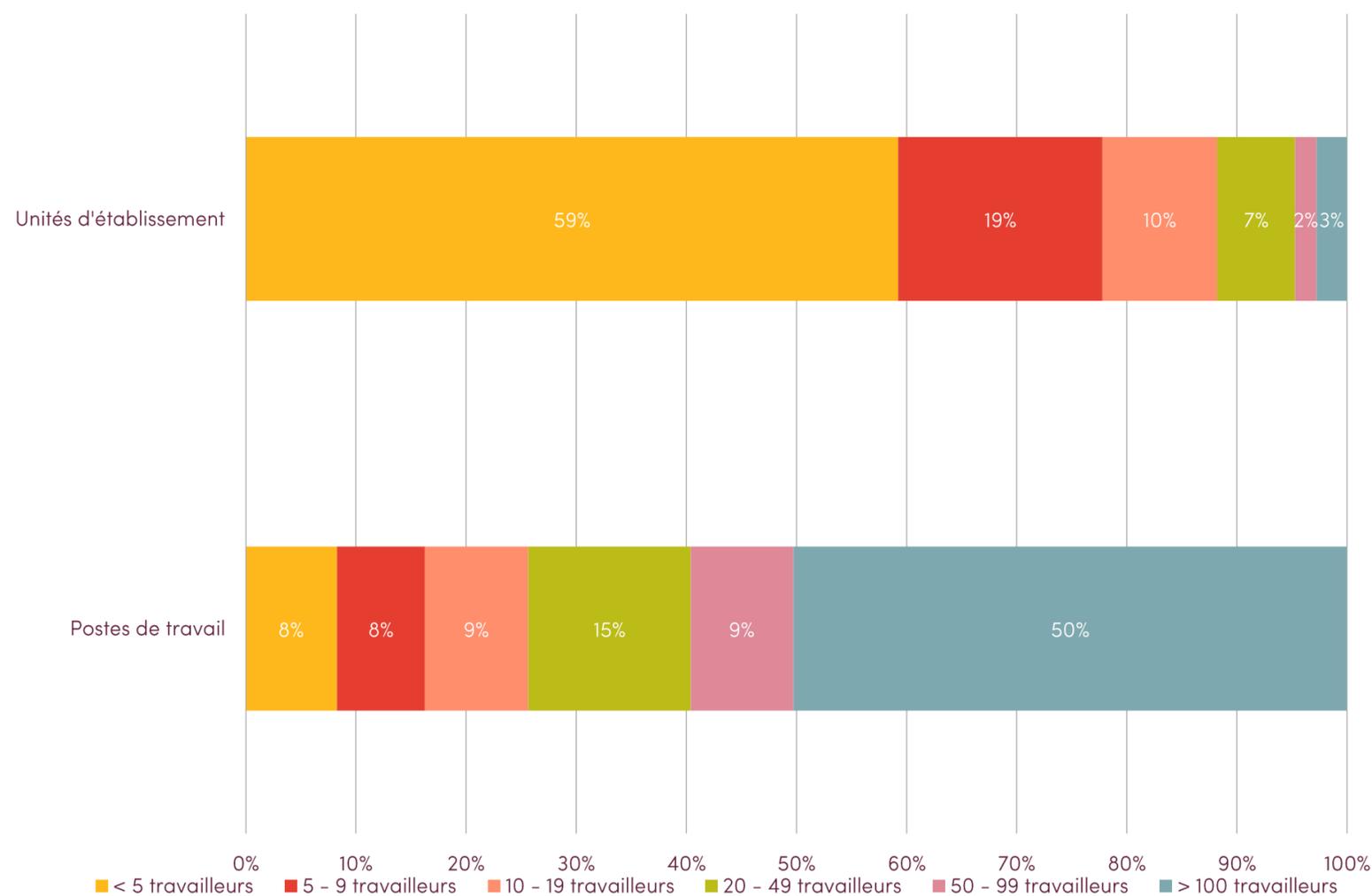
97 % des employeurs comptent moins de 100 travailleurs

31 % des employeurs de l'industrie alimentaire belge se trouvent en Wallonie

Beaucoup d'employeurs, de petite taille

L'industrie alimentaire est véritablement un secteur de petites et moyennes entreprises. En effet, 97 % des unités d'établissement compte moins de 100 travailleurs (59 % des entreprises, parmi lesquelles de nombreuses boulangeries artisanales compte même moins de 5 travailleurs). En termes d'emploi, ces « petites » PME représentent la moitié de l'ensemble des postes de travail de l'industrie alimentaire en Wallonie.

Distribution des entreprises et des emplois en fonction de taille de l'entreprise en 2019



Source : ONSS décentralisées

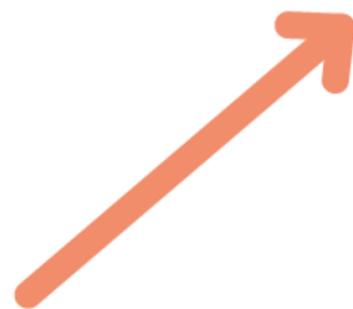
Valeur ajoutée

En augmentation



€ 1,93

milliards



+3,8 %

en 2019

Points à retenir

13,3 % de la valeur ajoutée de l'industrie provient de l'industrie alimentaire

La valeur ajoutée de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté en moyenne de 2,2 % par an depuis 2015

Le reste de l'industrie fait mieux sur les 5 dernières années (+3,8 % par an)

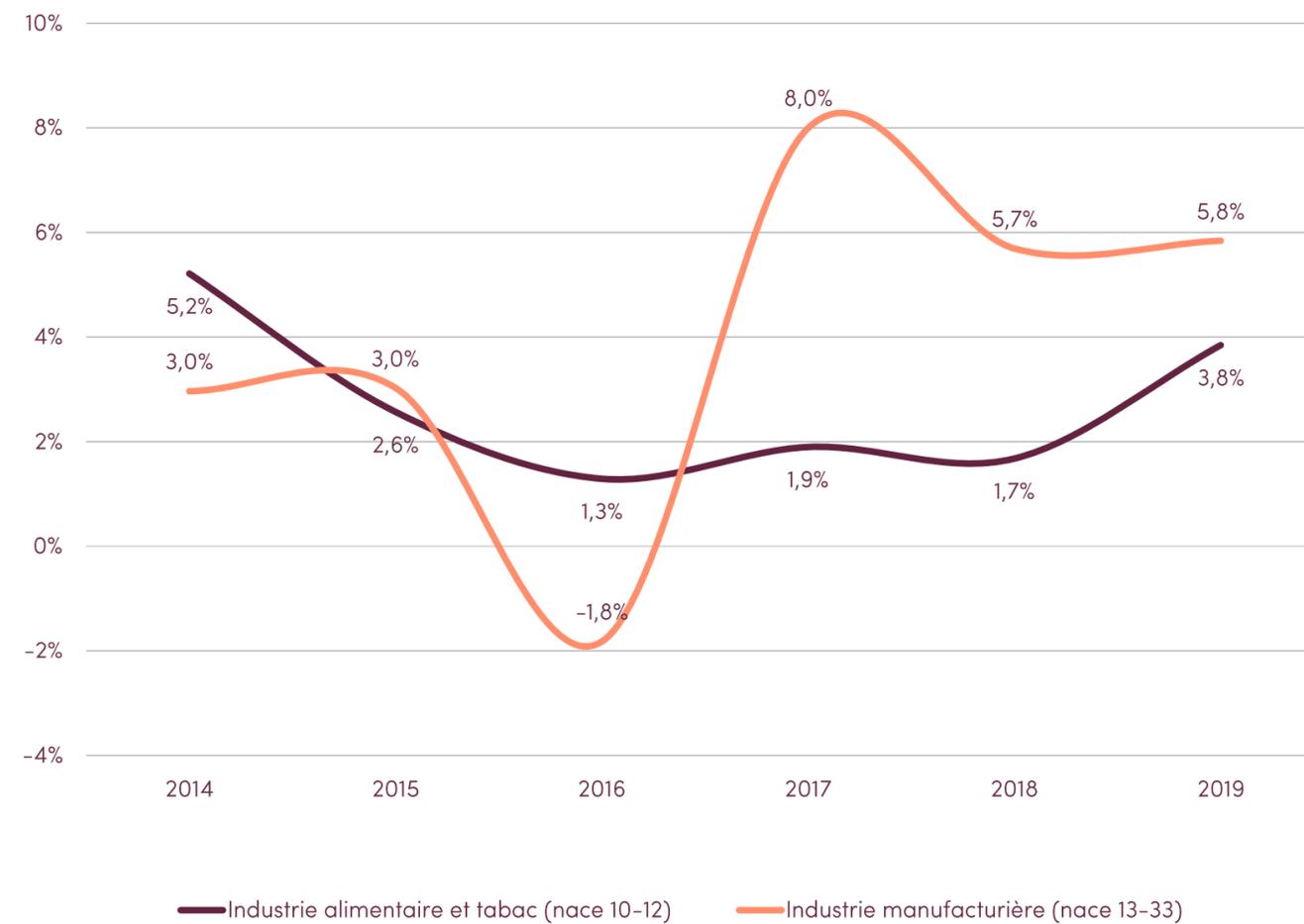
Valeur ajoutée croît plus fortement

On constate que depuis 2016, le taux de croissance de la valeur ajoutée en valeur stagnait entre 1 et 2 %, alors qu'il était nettement plus élevé les deux années précédentes. En 2019, la croissance s'accélère mais reste néanmoins en-dessous de celle du reste de l'industrie manufacturière.

La part de l'industrie alimentaire dans le total de l'industrie manufacturière est d'ailleurs passée de 14,4 % en 2014 à 13,3 % en 2019.

L'industrie alimentaire wallonne représente un peu plus d'un cinquième (21,7 %) de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire en Belgique.

Croissance annuelle de la valeur ajoutée à prix courants



Source : BNB

Compétitivité

Coûts sous pression



64 %

Electricité jusqu'à 64 % plus chère que dans les pays voisins



21,5 %

Handicap salarial

Points à retenir

Une heure de travail coûte 1/5e de plus en Belgique que dans les pays voisins

En 5 ans, les décisions politiques ont augmenté la facture d'électricité des entreprises alimentaires de 32 %

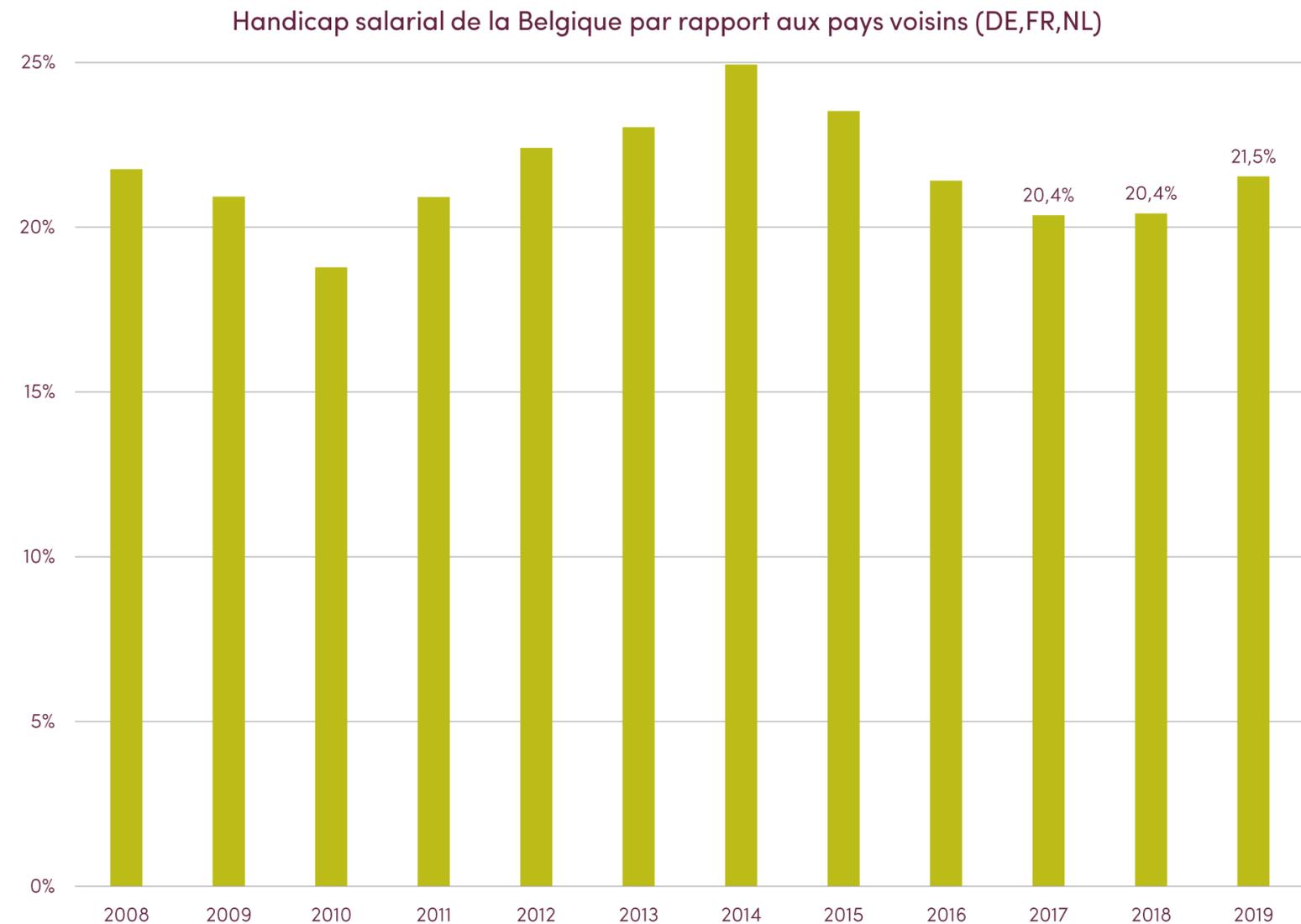
L'industrie alimentaire wallonne contribue pour 1,8 milliard d'euros aux finances publiques

Handicap salarial de 21,5 %

Le handicap salarial de l'industrie alimentaire belge (en tenant compte des subventions salariales) s'élevait, fin 2014, à près de 25 % par rapport à la moyenne pondérée des trois pays voisins. Un niveau élevé intenable pour la position concurrentielle du secteur.

Depuis, grâce à différentes mesures du gouvernement (saut d'index, modération salariale, tax shift), le handicap salarial a baissé, et ceci s'est traduit par une forte augmentation de l'emploi dans le secteur.

Sur base des calculs de Fevia, le handicap salarial serait malheureusement reparti à la hausse en 2019 (+1,1 point de pourcentage).



Source: Eurostat, CCE, calculs propres

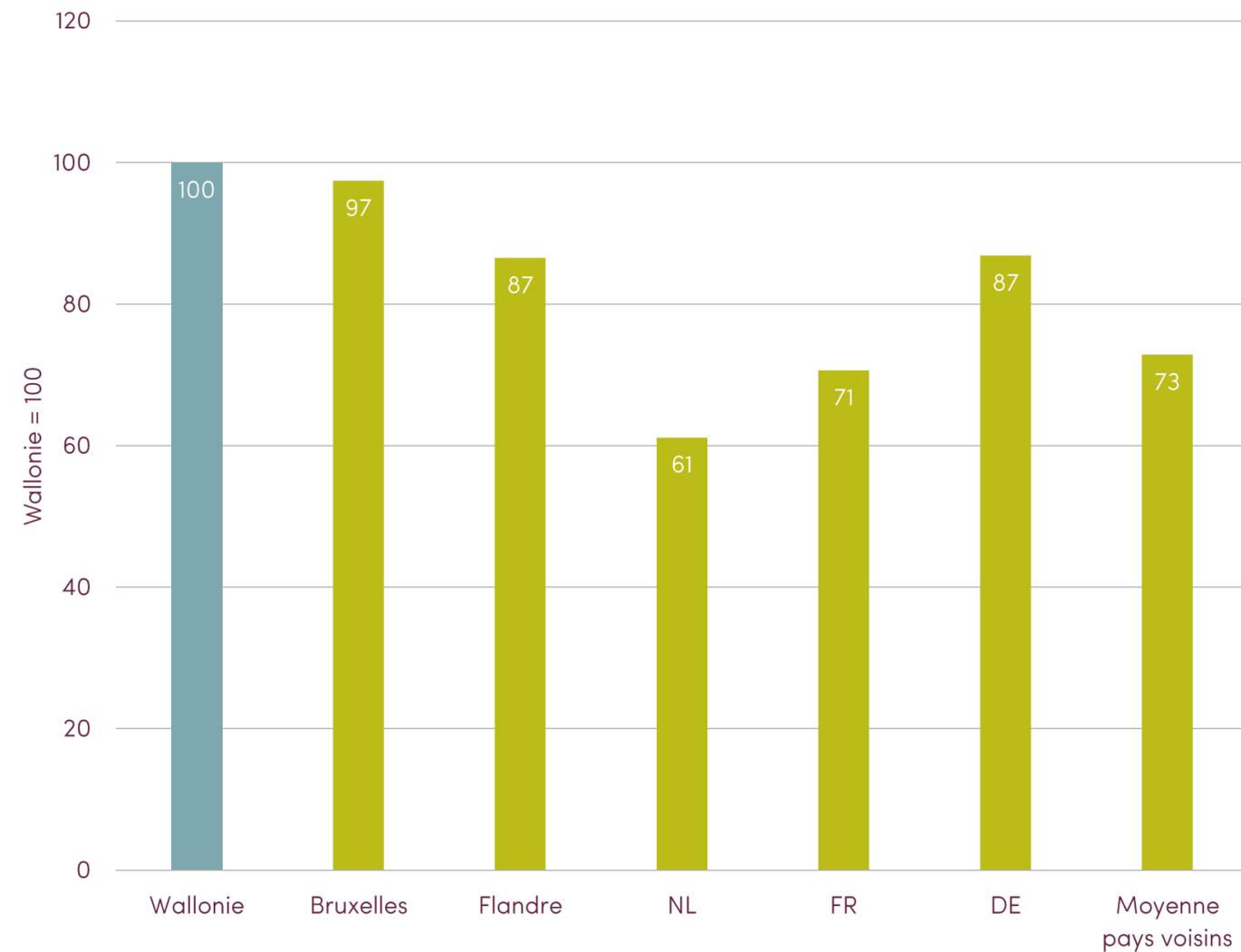
Electricité plus chère

Les petites entreprises alimentaires wallonnes électro-intensives paient leur électricité 15 %, 42 % et 64 % plus chère que leurs homologues en Allemagne, en France et aux Pays-Bas respectivement. La facture est également plus salée en Région wallonne que dans les autres régions du pays.

La hausse des surcoûts (les coûts découlant de la politique et dont le financement est assuré par les consommateurs d'électricité) en est à la raison. D'après les calculs de Fevia, les entreprises alimentaires wallonnes ont globalement vu les surcoûts sur leur facture d'électricité augmenter de 32 % en 5 ans.

Précision importante: ces surcoûts tiennent compte des compensations financières perçues par les entreprises qui participent à un Accord de branche (Wallonie) en échange d'efforts considérables dans le domaine de l'énergie. Sans ces compensations, l'augmentation des surcoûts serait encore plus importante.

Comparaison du coût de l'électricité pour une petite entreprise électro-intensive (10 GWh) en 2020



Source : CREG, calculs propres

Lasagne de taxes

En 2019, l'emploi direct dans l'industrie alimentaire belge a rapporté près de 500 millions d'euros de cotisations à la sécurité sociale, soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse du nombre de travailleurs dans l'industrie alimentaire et par l'indexation automatique des salaires.

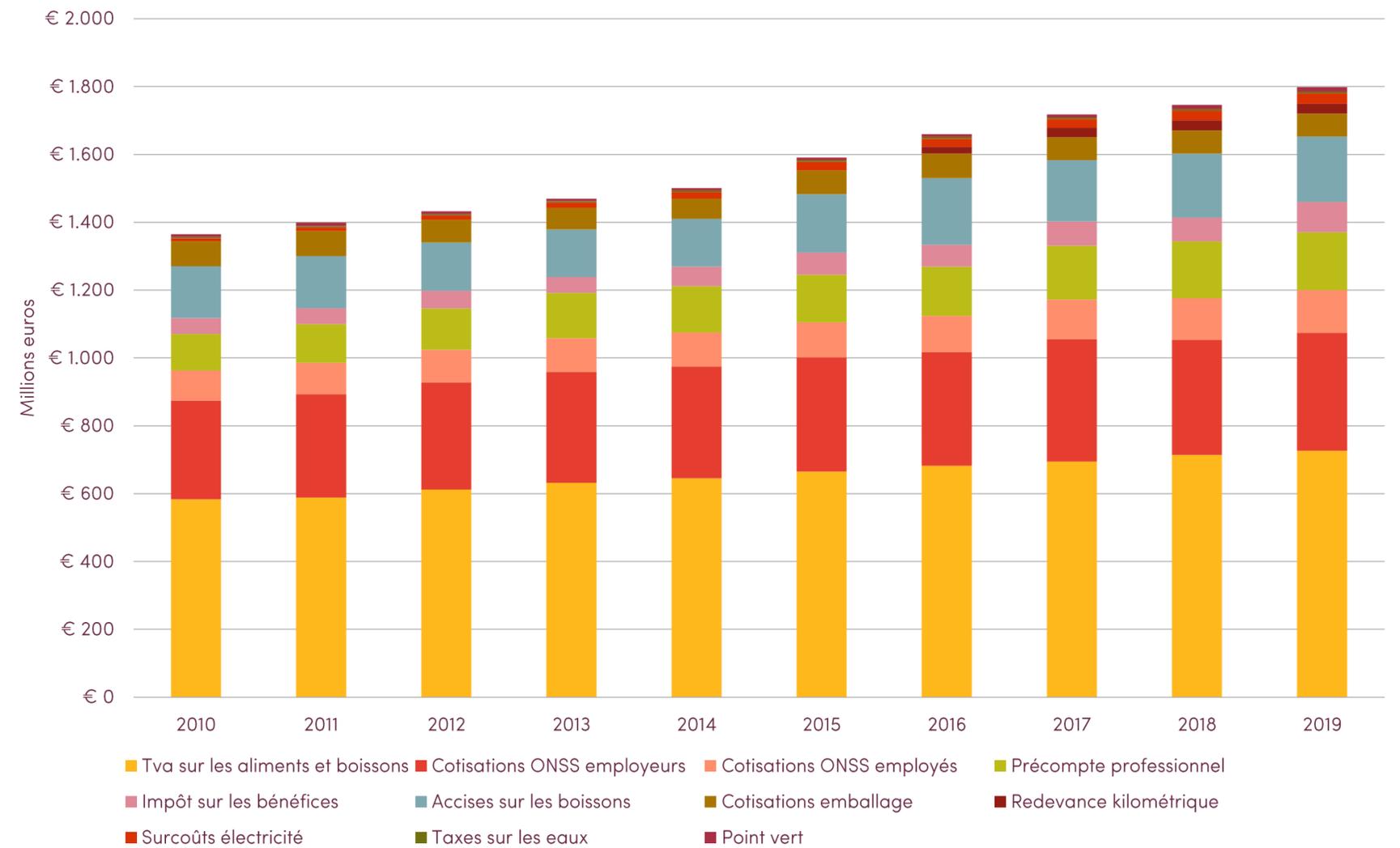
Les nombreuses taxes auxquelles sont soumises les entreprises belges de l'industrie alimentaires pèsent très lourd avec un total de près de 340 millions d'euros en 2018, dont 192 millions d'accises sur les boissons.

La compétitivité des entreprises alimentaires wallonnes est donc fortement handicapée par cette superposition de taxes.

Contribution aux finances publiques

Si l'on ajoute la TVA sur l'alimentation et les boissons (727 mio€ versés par les ménages wallons), la contribution totale de l'industrie alimentaire wallonne aux finances publiques est de 1,8 milliard d'euros en 2018.

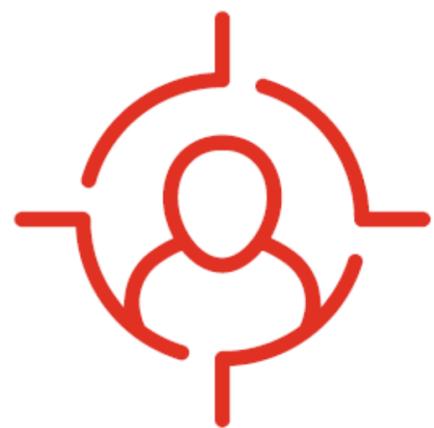
(Para-)fiscalité pesant sur les entreprises, le travail et la consommation alimentaires en Wallonie



Sources : ONSS, BNB, SPF Finances, CREG, Viapass, calculs propres

Offres d'emploi

Recherche profils techniques



63 %

des postes
vacants dans
les métiers en
pénurie



**Profils
techniques**

Points à retenir

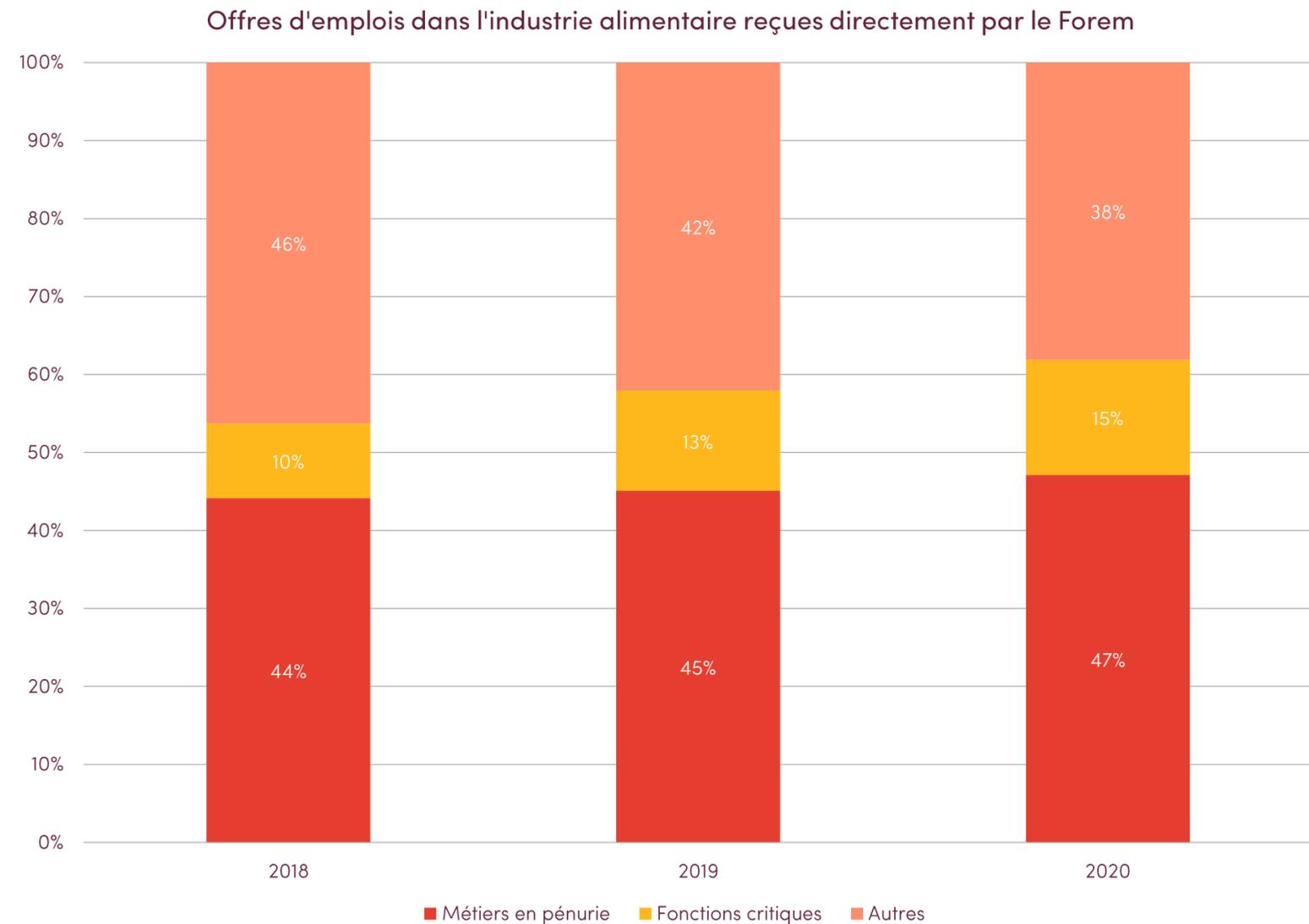
Les profils techniques sont les plus demandés

Près de la moitié des offres d'emplois dans l'industrie alimentaire concernent des métiers en pénurie

Postes vacants dans les métiers en pénurie

Une part de plus en plus des offres d'emplois dans l'industrie alimentaire reçues par l'organisme régional de l'emploi (le Forem) concerne soit des fonctions critiques, soit des métiers en pénurie. En 2020, cela représentait 62 % du total des offres d'emplois dans l'industrie alimentaire.

Ces métiers en pénurie sont ceux pour lesquels on observe d'une part, des difficultés de recrutement des entreprises parmi les candidats potentiels (problème de qualification, expérience nécessaire, maîtrise des langues, conditions de travail, etc.) et d'autre part, une pénurie de main d'œuvre, c'est-à-dire que pour ces métiers, on note également un manque quantitatif de candidats.



Source: VDAB, Forem

Postes vacants en 2020

Les postes vacants concernent principalement des profils techniques, tels que des électromécaniciens de maintenance industrielle ou des opérateurs de production. Outre ces profils industriels généraux particulièrement difficiles à trouver, certains profils spécifiques au secteur alimentaire, comme les bouchers en Wallonie, le sont également. Le conditionnement et la logistique sont aussi des profils forts demandés dans l'industrie alimentaire.

Top 5 des offres d'emplois reçues par le FOREM

Electromécanicien de maintenance industrielle	Métier en pénurie
Préparateur de commandes en logistique	
Opérateur de production en industrie alimentaire	
Boucher	Fonction critique
Agent de main de finition, contrôle et conditionnement	

Source: Forem



food.be

Small country. Great food.

‘Food.be – Small country. Great food.’ is the promotional brand created by Fevia, the Belgian food and drink federation.

Discover the quality, diversity and innovation of more than 1.200 Belgian food and drink companies on **food.be**